

	<b>Code : CIUSSSCN-PRO-2021-08</b> <b>Date d'émission originale: 2021-06-09</b> <b>Date de révision prévue : 2024-06-09</b>	
	<b>Référence à une ordonnance collective</b> <b>OUI <input checked="" type="checkbox"/></b> <b>NON <input type="checkbox"/></b> OC-2021-08-Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement aux antipsychotiques atypiques (excepté Clozapine)	
<b>PROTOCOLE MÉDICAL</b>		
<b>Objet : Initier des mesures diagnostiques lors d'un traitement aux antipsychotiques atypiques (excepté clozapine)</b>		
	<b>Version antérieure</b>	<b>Dernière version</b>
<b>Recommandé par</b> Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers		2021-05-03 2021-03-10 N/A 2021-04-08
<b>Adopté par</b> Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2021-06-09

## PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

## SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager de plus de 18 ans qui a une ordonnance individuelle ou pour lequel est envisagé un traitement aux antipsychotiques suivants :

Antipsychotique de 2<sup>e</sup> génération

- ASÉNAPINE (ex : Saphris<sup>MD</sup>)
- LURASIDONE (ex : Latuda<sup>MD</sup>)
- OLANZAPINE (ex : Zyprexa<sup>MD</sup>, ZyprexaZydis<sup>MD</sup>)
- PALIPÉRIDONE (ex : Invega<sup>MD</sup>, invegaSustenna<sup>MD</sup>)
- QUETIAPINE (ex : Seroquel<sup>MD</sup>, Seroquel XR<sup>MD</sup>)
- RISPÉRIDONE (ex : Risperdal<sup>MD</sup>, Risperdal M-Tab<sup>MD</sup>, Risperdal Consta<sup>MD</sup>)
- ZIPRASIDONE (ex : Zeldox<sup>MD</sup>)

Antipsychotique de 3<sup>e</sup> génération

- ARIPIPRAZOLE (ex : Abilify<sup>MD</sup>, Abilify Maintena<sup>MD</sup>)
- BREXPIPRAZOLE (ex : Rexulti<sup>MD</sup>)

## DIRECTIVES

- Exécuter les examens selon la liste des examens par étape du *Protocole de suivi lors du traitement aux antipsychotiques atypiques (excepté clozapine)* ci-dessous.
- Les tests de laboratoires ou diagnostiques doivent être mis au nom du prescripteur de la médication. Le prescripteur est responsable d'assurer le suivi des résultats.
- Habituellement, le médecin prescrit l'antipsychotique après les examens prétraitements, mais il peut arriver qu'il prescrive cette médication en même temps, lorsque l'état clinique de l'usager l'exige.
- Dans le cas où un antipsychotique serait remplacé pour un autre antipsychotique visé par le présent protocole ou qu'un deuxième soit ajouté, recommencer un nouveau protocole de suivi en utilisant les résultats des derniers tests cliniques comme valeurs pour les tests prétraitements. Refaire les examens s'ils datent de plus de 3 mois. Suivre à nouveau les étapes du protocole.

**PROTOCOLE DE SUIVI LORS DU TRAITEMENT  
AUX ANTIPSYCHOTIQUES ATYPIQUES (EXCEPTÉ CLOZAPINE)**

<b>TESTS PRÉTRAITEMENTS</b>	
ECG	
Taille	
Poids	
Tour de taille	
IMC	
Tension artérielle	
Pouls	
FSC	(si datant de plus de 3 mois)
Bilan lipidique <sup>2</sup>	(si datant de plus de 3 mois)
Créatinine sérique	(si datant de plus de 3 mois)
Glycémie à jeun	(si datant de plus de 3 mois)
Electrolytes (Na / K / Cl)	(si datant de plus de 3 mois)
ALT	(si datant de plus de 3 mois)
HbA1c (si Dx de diabète ou prédiabète)	(si datant de plus de 3 mois)
Prolactine <sup>1</sup>	(si datant de plus de 3 mois)
TSH	(si datant de plus de 3 mois)
<b>1<sup>ER</sup> MOIS DE TRAITEMENT</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
ALT	
FSC	
<b>3 MOIS DE TRAITEMENT</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
Bilan lipidique <sup>2</sup>	
ALT	
FSC	
Glycémie à jeun	
<b>6 MOIS DE TRAITEMENT</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
Bilan lipidique <sup>2</sup>	
Prolactine <sup>1</sup>	
Glycémie à jeun	
HbA1c (si Dx de diabète ou prédiabète)	

<b>1 AN DE TRAITEMENT</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
Bilan lipidique <sup>2</sup>	
ALT	
FSC	
Glycémie à jeun	
HbA1c (si Dx de diabète ou prédiabète)	
Prolactine <sup>1</sup>	
<b>APRES 1 AN DE TRAITEMENT<sup>3</sup></b>	
<b>AUX 6 MOIS</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
Bilan lipidique <sup>2</sup>	
Glycémie à jeun	
HbA1c (si Dx de diabète ou prédiabète)	
<b>AUX ANNÉES</b>	
Poids	
Tour de taille	
Tension artérielle	
Pouls	
IMC	
Bilan lipidique <sup>2</sup>	
ALT	
FSC	
Glycémie à jeun	
HbA1c (si Dx de diabète ou prédiabète)	
Prolactine <sup>1</sup>	

**Ce protocole n'exclut pas les précautions et contre-indications requises par les monographies.**

- <sup>1</sup> Ne pas effectuer les tests de prolactine pour les usagers qui prennent la quétiapine, l'aripiprazole et brexpiprazole.  
<sup>2</sup> Bilan lipidique : cholestérol total, triglycérides, cholestérol : HDL, LDL et non LDL, indice athérogénique.  
<sup>3</sup> Dans l'avis final de la Révision des protocoles de suivi de traitement aux thymorégulateurs et aux antipsychotiques (2018), le comité d'expert a émis le souhait d'un suivi individualisé selon la condition clinique de l'usager. Cependant, il n'a pas pris position sur les paramètres d'individualisation. Ainsi, après une année de traitement et selon la condition clinique de l'usager, le médecin pourrait ajuster le protocole selon son jugement clinique.

## PROCESSUS D'ÉLABORATION

Le processus d'élaboration s'appuie sur la triangulation de plusieurs sources de données incluant des recommandations de bonnes pratiques cliniques, des données probantes, contextuelles et expérientielles. Des protocoles médicaux, des guides de pratique clinique, des rapports de consensus publiés au courant des dix dernières années ont été recensés. Des documents provenant de l'agence réglementaire ou rédigés par des associations reconnues, organismes ou ordres professionnels, monographies de produits ont également été consultés. Le présent protocole est inspiré des normes de rédaction dictées par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

## OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2018) Révision des protocoles de suivi de traitement aux thymorégulateurs et aux antipsychotiques.

Institut universitaire en santé de Québec (2011). Ordonnance collective – protocole de suivi lors du traitement aux antipsychotiques atypiques.

## PÉRIODE DE VALIDITÉ

Non applicable.

## VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par intérim, Mme Sandra Racine

2021-06-09

Date

## APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-06-09

Date